



Commune de Genolier Conseil communal

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DU CONSEIL COMMUNAL DE GENOLIER

DU 09 JUIN 2026

La séance présidée par Monsieur le Préfet Olivier Fargeon est ouverte, il donne lecture de la **promesse légale**.

Le procès-verbal de Monsieur le Préfet est ajouté au PV actuel.

Sont désignés comme secrétaire provisoire, Madame Laurence Werlen et comme scrutateurs provisoires, Monsieur Samuel Schmid et Monsieur Daniel Tissot.

1. Assermentation des Conseillers communaux

Selon l'appel de Monsieur le Préfet, 43 membres du Conseil communal sont présents, 2 sont excusés.

Monsieur Le Préfet procède à l'assermentation de l'ensemble des membres du Conseil communal.

2. Assermentation des Municipaux

Monsieur le Préfet procède à l'assermentation des Municipaux et de Monsieur le Syndic André Darmon.

3. Élection du/de la Président(e) du Conseil communal

Monsieur Daniel Tissot propose la candidature de Monsieur Gérard Sollberger, qui accepte la fonction. Aucun autre candidat n'est présenté.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Monsieur Gérard Sollberger est élu Président du Conseil communal par acclamation.

4. Élection du/de la Secrétaire du Conseil communal

Monsieur Daniel Tissot propose la candidature de Madame Laurence Werlen, qui accepte la fonction. Aucun autre candidat n'est présenté.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Madame Laurence Werlen est élue Secrétaire du Conseil communal par acclamation.



Commune de Genolier Conseil communal

5. Lecture et approbation du PV de Monsieur le Préfet

Le procès-verbal de Monsieur le Préfet est lu par la secrétaire Madame Laurence Werlen et adopté à l'unanimité par le Conseil communal.

Monsieur le Préfet remet la présidence au nouveau Président, Monsieur Gérard Sollberger, qui ouvre la deuxième partie de la séance selon l'ordre du jour.

6. Élection du/de la Vice-Président(e) au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Monsieur Daniel Tissot s'est annoncé pour le poste. Ce dernier reconfirme son intérêt. Il n'y a pas d'autre proposition.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Monsieur Daniel Tissot est élu Vice-Président à l'unanimité par acclamation.

7. Élection de 2 scrutateurs(trices) au scrutin de liste

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Monsieur Samuel Schmid et Monsieur Glenn Geissmann se sont annoncés pour les postes. Ces derniers reconfirment leur intérêt. Il n'y a pas d'autre proposition.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité par acclamation :

**Monsieur Samuel Schmid
Monsieur Glenn Geissmann**

8. Élection de 2 scrutateurs(trices) suppléant(e)s au scrutin de liste

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Madame Patrizia Webb s'est annoncée pour le poste. Cette dernière reconfirme son intérêt. Il appelle à d'autres candidatures. Monsieur Eugène Blanchard se manifeste. Il n'y a pas d'autre proposition.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élu(e)s à l'unanimité par acclamation :

**Madame Patrizia Webb
Monsieur Eugène Blanchard**

9. Élection de 5 membres à la Commission des finances au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Madame Lucie Neuffer, Madame Karine Kalcic, Madame Dominique Favre, Monsieur Sylvain Rigaud, Monsieur Éric Bocquet et Monsieur Cédric Bernard se sont annoncés pour les postes. Ces derniers reconfirment leur intérêt.

Le nombre de candidats étant de 6 pour 5 sièges, le vote a lieu au bulletin secret.



Commune de Genolier Conseil communal

Bulletins délivrés 43, rentrés 43, blanc 0, nuls 0, valables 43, majorité absolue 22.

Sont élu(e)s :

Madame Lucie Neuffer	40 voix
Monsieur Éric Bocquet	39 voix
Madame Karine Kalcic	36 voix
Monsieur Sylvain Rigaud	34 voix
Monsieur Cédric Bernard	32 voix

À obtenu des voix :

Madame Dominique Favre 30 voix

10. Élection de 5 membres à la Commission de gestion au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Monsieur Charles-Antoine Hofmann et Madame Valentine Clerc se sont annoncés pour les postes. Ces derniers reconfirment leur intérêt. Monsieur le Président appelle à d'autres candidatures. Madame Dominique Favre, Monsieur David Vez et Monsieur Sébastien Beuchat se manifestent. Il n'y a pas d'autre proposition.

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élu(e)s à l'unanimité par acclamation :

Madame Valentine Clerc
Madame Dominique Favre
Monsieur Charles-Antoine Hofmann
Monsieur David Vez
Monsieur Sébastien Beuchat

11. Élection de 3 membres à la Commission de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger appelle aux candidatures pour ces postes. Monsieur Tucker Brabec, Monsieur Pierre-Alain Zufferey et Monsieur Laurent Agnès manifestent leur intérêt.

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité par acclamation :

Monsieur Tucker Brabec
Monsieur Pierre-Alain Zufferey
Monsieur Laurent Agnès

12. Élection de 5 membres à la Commission de l'administration générale au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger appelle aux candidatures pour ces postes. Madame Véronique Gaiani Agnès, Madame Laure Vial, Madame Anne-Sophie Ramsay, Madame Charline Daujat et Monsieur Pierre-Alain Zufferey manifestent leur intérêt.



Commune de Genolier Conseil communal

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élu(e)s à l'unanimité par acclamation :

**Madame Véronique Gaiani Agnès
Madame Laure Vial
Madame Anne-Sophie Ramsay
Madame Charline Daujat
Monsieur Pierre-Alain Zufferey**

13. Élection de 5 membres à la Commission des bâtiments au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Monsieur David Vez, Monsieur Juan Pedro Iglesias Lemos et Monsieur Geoffrey Geissmann, se sont annoncés pour les postes. Ces derniers reconfirment leur intérêt. Il appelle à d'autres candidatures. Monsieur Piero Fonzo et Madame Myriam Bédât se manifestent.

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élu(e)s à l'unanimité par acclamation :

**Madame Myriam Bédât
Monsieur David Vez
Monsieur Juan Pedro Iglesias Lemos
Monsieur Geoffrey Geissmann
Monsieur Piero Fonzo**

14. Élection de 5 membres à la Commission des routes, domaines et urbanisme au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Madame Mélissa Capelle, Monsieur Laurent Agnès, Monsieur Thierry Stäger, Monsieur Cédric Girardet, Monsieur Guillaume Aspromonte et Monsieur Christian Bochet se sont annoncés pour les postes. Monsieur Christian Bochet retire sa candidature alors que les autres candidats reconfirment leur intérêt.

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élu(e)s à l'unanimité par acclamation :

**Madame Mélissa Capelle
Monsieur Laurent Agnès
Monsieur Thierry Stäger
Monsieur Guillaume Aspromonte
Monsieur Cédric Girardet**

15. Élection de 5 membres à la Commission des eaux et égouts au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger appelle aux candidatures pour ces postes. Monsieur Martin Schläpfer propose Monsieur Glenn Geissmann, qui accepte. Monsieur Glenn Geissmann propose Monsieur Martin Schläpfer, qui accepte. Monsieur Christian Bochet, Monsieur Marco Rusconi et Monsieur Sylvain Rigaud manifestent leur intérêt.

Président : Gérard Sollberger
076 342 33 18

gsollberger@gerard-et-olivia.ch

Secrétaire : Laurence Werlen
078 605 72 55

conseilcommunal@genolier.ch



Commune de Genolier Conseil communal

Puisque que le nombre de candidats est inférieur au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité par acclamation :

**Monsieur Glenn Geissmann
Monsieur Martin Schläpfer
Monsieur Christian Bochet
Monsieur Marco Rusconi
Monsieur Sylvain Rigaud**

Un Conseiller quitte la salle.

16. Élection de 3 délégué(e)s au Conseil intercommunal de l'AISGE (Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs) au bulletin secret.

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Madame Myriam Bédât, Madame Nina Darricau, Madame Valentin Clerc, Madame Laure Vial et Monsieur Éric Bocquet se sont annoncés pour les postes. Ces derniers reconfirment leur intérêt.

Le nombre de candidats étant de 5 pour 3 sièges, le vote a lieu au bulletin secret.

Bulletins délivrés 42, rentrés 42, blanc 0, nuls 0, valables 40, majorité absolue 22.

Sont élu(e)s :

Madame Nina Darricau	34 voix
Monsieur Éric Bocquet	33 voix

Après tirage au sort :

Madame Laure Vial	29 voix
--------------------------	----------------

À obtenu le même nombre de voix :

Madame Myriam Bédât	29 voix
---------------------	---------

17. Élection d'1 délégué(e) et d'1 suppléant(e) au Conseil intercommunal du RAT (Réseau d'Accueil des Toblerones) au bulletin secret

Monsieur le Président Gérard Sollberger informe que Madame Valentine Clerc s'est annoncée pour ce poste. Cette dernière reconfirme son intérêt. Monsieur le président appelle à la candidature pour le poste de suppléant(e). Madame Myriam Bédât se manifeste.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élues à l'unanimité par acclamation :

**Madame Valentin Clerc
Madame Myriam Bédât (suppléante)**



conseilcommunal@genolier.ch



Commune de Genolier Conseil communal

21. Élection d'1 délégué(e) et d'1 suppléant(e) au Conseil intercommunal du SDIS (Association Intercommunale en matière de Défense Incendie & Secours)

Monsieur le président Gérard Sollberger informe que Monsieur Geoffrey Geissmann s'est annoncé comme délégué et que Madame Anne-Sophie Ramsay s'est annoncée comme suppléante. Ces derniers reconfirment leur intérêt. Monsieur le président appelle à d'autres candidatures mais personne ne se manifeste.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élu(e)s à l'unanimité par acclamation :

**Monsieur Geoffrey Geissmann
Madame Anne-Sophie Ramsay (suppléante)**

Un conseiller quitte la salle

22. Élection de 2 membres au Conseil d'administration de Genolier CàD SA (Chauffage à distance)

Monsieur Thierry Stäger annonce qu'il est d'accord de renouveler sa candidature. Monsieur le Président appelle à d'autres candidatures. Monsieur Juan Pedro Iglesias Lemon se manifeste.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité par acclamation :

**Monsieur Thierry Stäger
Monsieur Juan Pedro Iglesias Lemos**

23. Élection de 2 délégué(e)s au Conseil intercommunal du groupement forestier « La Colline »

Monsieur Samuel Schmid annonce qu'il est d'accord de renouveler sa candidature. Monsieur le président, Gérard Sollberger demande si quelqu'un d'autre est intéressé. Madame Charline Daujat se manifeste.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité par acclamation :

**Madame Charline Daujat
Monsieur Samuel Schmid**

24. Élection d'1 délégué(e) et d'1 suppléant(e) au Conseil Intercommunal de l'ORPC Nyon (Organisation régionale de la protection civile du district de Nyon)

Monsieur le Président Gérard Sollberger appelle aux candidatures pour ces postes. Monsieur Simon Patrik s'annonce comme délégué et Monsieur Martin Schläpfer comme délégué suppléant.



Commune de Genolier Conseil communal

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité par acclamation :

Monsieur Simon Partik

Monsieur Martin Schläpfer (suppléant)

Communications du Président

Monsieur le Président Gérard Sollberger rappelle les dates des prochaines séances du Conseil communal jusqu'à la fin de l'année 2026 :

- Le jeudi 17 septembre 2026, à 20h
- Le jeudi 28 octobre 2026, à 20h
- Le jeudi 10 décembre 2026 à 18h30 – suivie de la traditionnelle fondue offerte par la Municipalité.

Pour le Bureau du Conseil Communal :

Le Président

La Secrétaire

Gérard Sollberger



Laurence Werlen

Adopté le :

Président : Gérard Sollberger

076 342 33 18

gsollberger@gerard-et-olivia.ch

Secrétaire :

Laurence Werlen

078 605 72 55

conseilcommunal@genolier.ch